

L'ordinateur portable multimédia de DÉLICES ET GOURMANDISES

L'avis de livraison vous annonce l'envoi imminent d'un ordinateur portable multimédia d'une valeur de 1 100 €. En effet, vous avez été désigné « gagnant certifié ».

La lecture du règlement complet va refroidir votre enthousiasme : *« À la réception des documents, les destinataires ne peuvent tirer aucune conclusion sur la nature exacte du cadeau qui lui sera attribué. L'attribution des cadeaux n'est en rien le résultat du hasard, l'attribution se faisant en fonction du chiffre d'affaires réalisé. »*

En fait, un seul cadeau principal est prévu. Les autres cadeaux sont des « ordinateurs portables multifonctions » d'une valeur de 9,90 €. Le prix annoncé ne présage rien de bon sur la nature du cadeau.

De plus, DÉLICES ET GOURMANDISES impose une commande pour bénéficier de ce cadeau.

Inutile de dépenser énergie et argent pour être déçu par la nature du fameux ordinateur.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)